

Conférence de presse de la Ligue contre le cancer, le 4 février 2010 (Journée mondiale contre le cancer)

Centenaire de la Ligue – Unis contre le cancer

Intervention de Marcelle Heller, directrice de la Ligue suisse contre le cancer

La Ligue contre le cancer s'adresse rarement pro domo à l'opinion publique et, si nous le faisons aujourd'hui, c'est qu'il y a de bonnes raisons pour cela. Vous l'avez déjà entendu de la bouche même du professeur Passweg, notre vice-président et futur président: **En Suisse, une personne sur trois développe un cancer au cours de sa vie.**

Ce chiffre est impressionnant, mais c'est avant tout une **réalité de politique de santé**. Je peux vous l'assurer: la Ligue n'entend faire preuve en l'occurrence d'aucun alarmisme. Mais en cette année du centenaire, elle veut et doit saisir l'occasion d'imprimer cette réalité dans la conscience de l'opinion publique. Car le fait est là: le nombre de personnes touchées par le cancer en Suisse est très élevé. Or, nous devons considérer que, compte tenu de l'évolution démographique, ce nombre va encore augmenter fortement. Pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches, en particulier, il est décisif que l'opinion et les responsables politiques prennent acte de cette réalité.

La Ligue contre le cancer saisit l'occasion de son centenaire pour faire l'inventaire des problèmes et des projets auxquels nous voulons et nous devons encore nous attaquer. Car nous sommes loin d'avoir accompli toutes les tâches qui sont les nôtres en tant qu'organisation de santé proche des patients.

En Suisse, la Ligue contre le cancer est depuis 100 ans la **référence** en matière de cancer: en ce qui concerne la prévention du cancer, le soutien psychosocial apporté aux patients et à leurs proches, et la promotion d'une recherche de haut niveau. Son degré de notoriété dans la population est très élevé, sa compétence incontestée. Le moniteur des dons GfS lui a reconnu en 2009 de loin la plus grande compétence dans la lutte contre les maladies (60%, devant Aide suisse contre le sida avec 28%)!

En 1910, année de la fondation de la Ligue, qui s'appelait alors «Association suisse de recherche sur le cancer et de lutte contre le cancer», un grand nombre de personnes mouraient du cancer en Suisse. Le directeur de l'Office fédéral de la santé publique à l'époque, le Dr Friedrich Schmid, et le médecin genevois Robert Odier prirent l'initiative d'organiser la lutte contre le cancer et se mirent en relation avec des représentants des facultés de médecine. C'est le professeur Ernst Tavel, de Berne, qui prit la présidence de la nouvelle association.

La poignée de personnes qui jetèrent à l'époque les fondements de la Ligue n'auraient certainement jamais imaginé qu'il en sortirait un jour une organisation professionnelle à but non lucratif. La Ligue contre le cancer se compose aujourd'hui de l'organisation faîtière spécialisée à Berne – la Ligue suisse contre le cancer – et de 20 ligues cantonales et régionales. Au total, ce sont en Suisse quelque 200 professionnels qui travaillent pour la Ligue contre le cancer.

Tandis que l'organisation spécialisée à Berne lance essentiellement des campagnes de prévention, développe des offres de soutien psychosociales pour les personnes éprouvées et leurs proches, et œuvre dans la promotion de la recherche sur le cancer, l'accent est mis dans les ligues cantonales sur l'activité de conseil et de soutien sur place. L'un des principaux atouts de la Ligue réside dans son réseau de services de consultation à l'échelle nationale. Bref, toute personne touchée par le cancer en Suisse au cours de sa vie trouve à tout moment auprès de la Ligue contre le cancer des interlocutrices et des interlocuteurs parfaitement compétents, prêts à l'aider et à la renseigner.

Toutefois, au cours des cent dernières années, la Ligue contre le cancer ne s'est pas seulement distinguée par son expertise, elle l'a fait aussi régulièrement comme **pionnière**: en tant qu'organisation qui saisit rapidement une situation nouvelle, qui prend des mesures si nécessaire et qui conçoit des projets utiles et nécessaires aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches. **Bref, la Ligue contre le cancer agit.**

Elle l'a fait hier, elle le fait aujourd'hui. C'est pourquoi, en cette année anniversaire, notre devise est aussi: nous ne célébrons pas, nous nous engageons. Vous l'avez entendu: la Ligue contre le cancer agit en créant – en 2010, par exemple – un label de qualité pour centres de sénologie afin d'offrir des points de repère aux patientes atteintes de cancer du sein.

La Ligue contre le cancer agit. En développant – il y a 10 ans, par exemple – des cycles d'enseignement dans lesquels les médecins apprennent quelles sont les meilleures méthodes pour établir la communication entre le médecin et son patient. Aujourd'hui, le cours de «**Communication Skills**» fait partie intégrante de la formation de tous les oncologues en Suisse et conditionne l'obtention du titre FMH correspondant. Et les patients atteints de cancer rencontrent désormais des médecins qui sont mieux préparés et sensibilisés aux difficultés de la communication médecin-malade.

La Ligue contre le cancer agit – ici et maintenant, par exemple – en informant. Sur le fait que la situation a changé pour de nombreux patients éprouvés par le cancer. Car le cancer devient de plus en plus souvent une **maladie chronique**. Mais, dans la plupart des cas, les maladies chroniques entraînent des conséquences sanitaires, sociales et financières. Les répercussions de la maladie sur la situation économique, en particulier, sont souvent sous-estimées: de nombreux malades chroniques perdent leur emploi à plus ou moins long terme ou sont contraints de quitter le monde professionnel. La Ligue contre le cancer réclame pour ces personnes l'accès à des postes de travail et de formation adaptés, mais avant tout le maintien de leur emploi.

La Ligue contre le cancer agit et exerce ainsi une fois de plus un travail de pionnier: de concert avec d'autres ligues de santé, elle a lancé en 2009 un projet visant à améliorer la **réinsertion professionnelle** des malades chroniques. Objectif: apporter en tant qu'experte aux personnes éprouvées conseils et soutien en matière de réadaptation et lors de la réinsertion dans leur quotidien professionnel.

La Ligue contre le cancer agit. Précocement. En matière de dépistage également. En cette année anniversaire, la Ligue entend s'engager pour qu'à l'avenir les coûts du dépistage du cancer de l'intestin réalisé dans le cadre de programmes organisés soient assumés par l'assurance des soins.

La Ligue contre le cancer s'engage. Dans l'intérêt des personnes concernées, elle se préoccupe également de sujets difficiles. Les **soins palliatifs**, par exemple. La notion de soins palliatifs comporte un encadrement complet: traitement, soins et assistance de malades incurables dans la dernière phase de leur vie. Avec une préoccupation centrale: respecter leur dignité et améliorer leur qualité de vie.

En cette année anniversaire, l'une de nos préoccupations prioritaires sera la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de soins palliatifs dans les cantons, en étroite collaboration avec les ligues cantonales. La Ligue contre le cancer soutient depuis de nombreuses années la création d'une médecine palliative et de soins palliatifs en Suisse, et encourage la recherche dans ce domaine. Avec le savoir-faire d'une pionnière, elle pourra apporter dans les années à venir une contribution importante à la mise en œuvre de la stratégie adoptée en octobre par la Confédération et les cantons: assurer aux patientes et aux patients de toute la Suisse une assistance médicale en matière de soins palliatifs.

Bref, la Ligue contre le cancer agit. Elle l'a fait hier, elle le fait aujourd'hui. En 2010 tout comme en 1910. Car la célébration de notre centenaire est également placée sous le signe d'une solidarité vécue. Une solidarité avec tous ceux qui, en Suisse, souffrent ou décèdent de cette grave maladie ou qui la vivent au quotidien.

Nous remercions la population du fidèle soutien qu'elle nous a témoigné, et en particulier de sa solidarité avec les personnes éprouvées par le cancer.

Descriptif

Marcelle Heller est directrice de la Ligue suisse contre le cancer depuis mai 2009. Auparavant, elle avait dirigé pendant neuf ans la Ligue cantonale d'Argovie et a activement participé ces quatre dernières années aux travaux du comité de la Ligue suisse contre le cancer. Elle a suivi un cursus de premier cycle en psychologie/pédagogie et possède un diplôme en gestion des associations du VMI Fribourg ainsi qu'un MBA en General Management qu'elle a obtenu à Coire. Marcelle Heller est mariée, mère de quatre enfants et habite à Erlinsbach AG.

Contact :

Marcelle Heller, directrice, Ligue suisse contre le cancer, Berne

Tél. 031 389 91 23, marcelle.heller@liguecancer.ch